



*Association Syndicale Libre
Joli-Pré*

Compte rendu de l'AGO du 28 Février 2013

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous le compte rendu de l'AGO qui s'est tenue le 28 Février 2013 à la Maison de la Bretonnière.

Le total des présents et représentés s'élevant à 64 (30 présents, 34 pouvoirs), le quorum **largement** atteint, le Président a déclaré la séance ouverte à 21h00.

Grégory LUQUET
Président de l'ASL Joli Pré pour 2012/2013

Alain PAILLARD
Président de séance pour l'AGO 2013

ANNEE 2012

Déroulement de la séance :

Nomination d'un président de séance : Mr Paillard (Elu à l'unanimité)

Nomination de deux Scrutateurs : Mr Mennelet et Mr Bical (Elu à l'unanimité)

Nomination d'un secrétaire de séance : Mr Lachatre (Elu à l'unanimité)

Rapport moral 2012

Le Bureau a commenté le rapport moral pour l'année écoulée et a présenté les tâches effectuées par celui-ci.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Informations Diverses

Rappel des règles générales de vie :

Plusieurs copropriétaires se sont plaints des problèmes de vitesse, de stationnement, de bruit des enfants et des travaux dans la résidence ainsi que des chiens non tenus en laisse. Il conviendra de rappeler lors d'une prochaine lettre de la résidence les règles générales :

- Les règles de vie commune et de respect du voisinage
- Les horaires pour l'utilisation des engins bruyants
- Les chiens doivent être attachés

Site internet

Peu de personnes ont consulté le site internet de la résidence. Le lien de ce site est jugé trop compliqué. Le bureau regardera en 2013 comment en rendre l'accès plus simple.

Entretien des réseaux :

La société EAV semble ne pas donner satisfaction. Plusieurs manquements ont été relevés par le bureau et les copropriétaires :

- Aucune intervention de leur part en 2012 malgré le contrat d'entretien.
- Les intervenants ne possèdent pas les plans et semblent « peu professionnels »

Le bureau se charge de renégocier le contrat d'entretien des réseaux avec EAV ou avec une autre entreprise.

Questions/réponses :

- Demande de sel et/ou de déneigement.

Demande d'intervention d'un prestataire extérieur en collaboration avec d'autres ASL pour le déneigement de nos routes et trottoirs. Le bureau prendra contact avec les personnes concernées, afin d'établir des devis.

- Travaux Bruyants
Il est rappelé que l'usage d'engin bruyant est soumis au respect du cahier des charges. Un rappel sera fait dans le cadre de la lettre de joli pré.
- Demande pour rappel de tenir les chiens en laisse
Le bureau rappelle que les chiens doivent être tenus en laisse dans l'enceinte de la copropriété, et que leurs déjections doivent être ramassées. (Risque de chute des personnes âgées et/ou handicapées)

Rapport d'activité 2012

Le bureau a présenté le rapport d'activité 2012.

Les remarques suivantes ont été faites en séances :

- 5 cambriolages ont été rapportés en 2012, dont 3 en plein jour. Il est rappelé les consignes de prudence à tous les copropriétaires
- Le bac à fleur Rue Alfred de Vigny a été remplacé, il a été signalé qu'il manque les bandes réfléchissantes dessus.
- Il est demandé de soumettre au vote de l'AGO 2014 l'installation de poteaux dans les virages afin d'empêcher le stationnement des voitures.
- La mise à jour du cahier des charges ne devra pas oublier la dimension du « développement durable »
- La mairie étudie la modification du plan de circulation en sortie de la résidence (Mise en sens interdit entre la rue des pivoines et la rue de la Mérantaise, ainsi que la rue de la Mérantaise).

Rapport commission finances année 2012

Présentation et approbation du bilan 2012. Ce bilan est approuvé à l'unanimité.

SUIVI DES DEPENSES - RECETTES BUDGET 2012

DEPENSES	2010	2011	BUDGET 2012	2012	ECARTS 2012
FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
Impôts	4 094	4 196	4 100	4 329	229
Assurance	143	140	150	162	12
Entretien borne à incendie	163	170	170	200	30
EDF	540	531	600	520	-80
Frais de bureau	131	204	150	213	63
Entretien reseaux	1 391	1 433	1 400	1 867	467
Entretien espaces verts	3 417	3 417	3 500	3 417	-83
Entretien jeux et cabane	430	914	1 000	18	-982
Entretien des rues / fissures	571	211	500		-500
Travaux imprévus ou conseil juridique	1 418	774	2 000		-2 000
Gardiennage	364	0	1 500		-1 500
PROJET RENOVATION					
Remplacement barrière coulée verte cabane + outillage			2 800	1 781	-1 019
					0
PROJET AMELIORATION					
Eclairage coulée verte		2 430	2 600	2 369	-231
Eléage Arbres + subvention fete 40 ans	1 214			1 050	1 050
Peinture Cabane + bancs			1 750	1 750	0
Developpement durable	2 500	3 750			
Renovation Grillage	3 350				
TOTAL DES DEPENSES	27 642	18 170	22 220	17 675	-4 545
RECETTES					
Cotisations	19 400	19 200	21 340	21 540	200
Produits financiers et autres recettes	1 075	1 009	1 000	1 150	150
TOTAL DES RECETTES	20 475	20 209	22 340	22 690	350
RESULTAT	-7 167	2 039	120	5 015	4 895
DISPONIBILITES (livret)	47 362	50 371		55 050	

ANNEE 2013

Projets 2013 soumis à vote :

Marquage au sol

Montant du projet : **5000 €**.

Résultat du vote : OUI : 57 NON : 5 (dont 2 pouvoirs) Abstentions : 2 (2 pouvoirs)

Projet accepté

Une demande de modification du marquage a été formulée afin de rajouter des tirets délimitant la zone du trottoir devant rester libre. Le bureau étudiera cette demande sous réserve qu'elle n'augmente pas le budget prévu.

Présentation du budget 2013 (voir page suivante)

Le budget 2013 est présenté.

Résultat du vote : OUI : 61 NON : 2 (dont 1 pouvoir) Abstentions : 1 (1 pouvoir)

Le budget présenté est approuvé.

La cotisation 2012 reste à 220 €, et sera appelée début Avril.

ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Pascal Bralant a donné sa démission.

Merci à lui d'avoir consacré un peu de son temps pour notre collectivité.

Les autres membres du bureau n'ayant pas terminé leurs mandats et ne démissionnant pas, sont de fait membres du bureau.

Frédéric Piquet se déclare candidat et est élu à l'unanimité.

Nomination de deux auditeurs pour les futurs comptes 2013

Mr Le Nan et Mr Monin se proposent comme auditeur des comptes pour 2013. (Elus à l'unanimité)

Le bureau leur fournira les comptes au moins un mois avant l'AGO 2013.

CONSTITUTION DU NOUVEAU BUREAU

Suite à l'AGO le nouveau bureau s'est réuni afin de déterminer la répartition des rôles.

Le résultat des votes est le suivant :

Composition du nouveau bureau :

Prénom	NOM	adresse	Role
Frédéric	PIQUET	22 Rue des PIVOINES	
Valery	GIORZA	19 rue JASMIN	
Jean-Marc	LACHATRE	33 rue JASMIN	Secrétaire
Pierre	LE PALLEC	2 allée des CAPUCINES	Trésorier
Sébastien	LEPETIT	8 rue JASMIN	Vice-Président
Gregory	LUQUET	2 rue JASMIN	Président
Françoise	CATHERIN	12 rue JASMIN	Vice-Secrétaire
Marc	PARIENTE	10 rue des TULIPES	Vice-Trésorier
Christiane	VUILLAUME	39 rue A. de VIGNY	

Les clefs de la cabane sont chez :

Pascal BRALANT (1 Rue Jasmin)

Grégory LUQUET (2 Rue Jasmin)

Chantal DASSIN (22 Rue des tulipes)

Christiane Vuillaume (39 rue A. de VIGNY).

Tous les sujets à l'ordre du jour étant couverts et l'assemblée n'ayant plus de question ou remarque, le Président clôt la séance à 23h30.

Le Secrétaire de séance
Mr LACHATTRE

Le président de séance
Mr PAILLARD

Les scrutateurs
Mr MENNELET Mr BICAL